

Communiqué

Du 13 avril 2011



A la suite de la montée du prix de l'or

Renforcer la protection pour les consommateurs et les bijoutiers

Conséquence majeure de cette récente flambée : les propositions de rachat d'or fleurissent actuellement dans des établissements qui souhaitent tirer profit du contexte. La CMA 13 souhaite que la population soit informée sur les risques potentiels liés à la vente d'or auprès de ces entrepreneurs peu scrupuleux. Seuls les artisans bijoutiers sont à même d'évaluer la qualité de l'or. Par ailleurs, vendre quelques grammes du précieux métal ne constitue pas un eldorado !

Autre conséquence : la recrudescence du nombre de vols à mains armées et de cambriolages à Marseille et sa région. Selon l'observatoire national de la bijouterie, un véritable marché parallèle s'est ainsi créé, alimenté par des braquages toujours plus violents.

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône interpelle les autorités compétentes.

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône réclame des mesures d'urgence auprès du Ministère de l'intérieur et de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Parmi les mesures demandées au gouvernement figurent **le paiement systématique par chèque accompagné d'une pièce d'identité** pour toute vente d'or et **l'exclusivité de cette activité à des sociétés dûment habilitées.**

Contact presse : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org
www.cma13.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Bouches-du-Rhône

